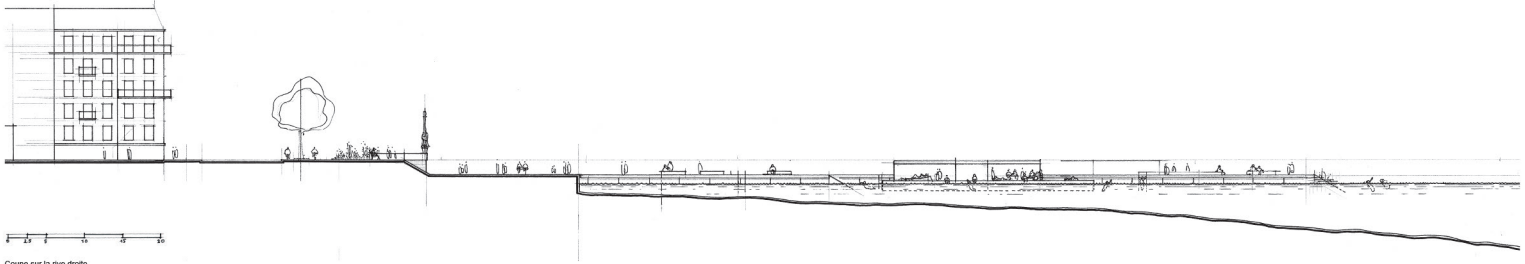




- 1 PLAGE DE MONT-REPOS
- 2 EMMARCHEMENT DU QUAI WILSON
- 3 PROMENADE DU QUAI WILSON
- 4 PLATEFORMES DU MONT-BLANC
- 5 ESTACADE BRUNSWICK
- 6 PLATEFORME DU QUAI GUSTAVE ADOR
- 7 PONTONS DU QUAI GUSTAVE ADOR
- 8 QUAI BAS GUSTAVE ADOR
- 9 UN PONTON DU QUAI GUSTAVE ADOR
- 10 PLAGE DES EAUX-VIVES



Coupe sur la rive droite

AUX IDEES QUI RESTENT EN RADE

La rade est à l'image de la relation que Genève entretient avec son lac, tantôt espace d'usage, tantôt allée de représentation. Initiée au XIXe siècle, transformée au tournant du siècle suivant, les berges du lac ont fait successivement office d'arrière de la ville, de port de marchandise et de pêche, de lieu de production manufacturière, de promenade et de contemplation après le projet de rebattement de Genève en 1830, puis de lieu de baignade et de loisirs lacustres et, enfin, de port de plaisance, le XXe siècle consacrant la baignade en apportant à la ville son icône moderne : les Gains des Pâques. Tant d'usages se sont succédés, dont certains ont perduré et d'autres disparu, laissant derrière eux une accumulation d'installations restreignant l'accès au plan d'eau à quelques activités privilégiées, reléguant les usages populaires sur une poignée de lieux spécifiques, parfois aménagés mais le plus souvent sauvages.

Les Genevois du XXe siècle avaient besoin du lac pour se lever le corps, nous en avons désormais besoin pour laver nos idées de la pression de la ville contemporaine.

La rade est un espace de respiration au centre de la cité et la repenser enfin comme tel est vital. Il est temps de la considérer autrement que comme le dépôt privilégié de tous les propriétaires de bateaux. Le Léman est un trésor public, le miroir de notre relation à l'eau, à la nature, aux montagnes sources qui forment son arrière-plan. Quel qu'en pensent les fameux historiens du quartier, la rade mérite mieux. Et à ce petit jeu, il n'est pas sûr que ce soient les idées qui manquent plutôt que l'engagement à les réaliser.

Les deux derniers événements majeurs de l'aménagement de la rade sont l'acceptation de l'initiative populaire « Sauvons nos parcs » qui classe les quais et les promenades et sanctuarise cette couronne et la prochaine réalisation de la plage des Eaux-Vives, complée à la réalisation d'un nouveau port public.

Si le classement des promenades n'aura que peu d'impact sur les

transformations futures, il en va tout autrement du projet des Eaux-Vives. Par ses dimensions, il va radicalement transformer les habitudes des Genevois et offrir de nouvelles possibilités d'usages du lac. Par son organisation, il va permettre la libération de l'intérieur de la rade d'une partie des emprises liées à la batellerie privée, ouvrant l'opportunité d'un usage renouvelé, ou retrouvé, du « cœur liquide » de la ville. Ce mouvement doit être poursuivi. La rade n'a pas besoin d'un feu d'artifice permanent, et le Jet d'eau suffit à une présence spectaculaire emblématique. Les futures interventions devront offrir une multitude de nouveaux lieux d'appropriation du plan d'eau en se reposant sur des dispositifs existants sur le lac.

Aussi notre proposition tient en trois points :

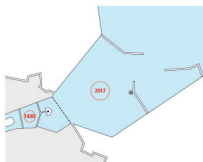
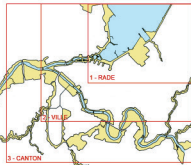
1. Poursuivre la réalisation des grands accès à l'eau avec les aménagements du quai Wilson et de la plage de Mon-Repos.
2. Libérer complètement les emprises de la batellerie privée à l'intérieur de la petite rade, sur l'eau et sur les quais, et permettre à la population de se réapproprier le plan d'eau par des usages variés basés sur les figures de la jetée et des plateformes.
3. Restaurer la couronne de promenade qui, même classée, ne saura faire l'économie d'une réflexion sur le renforcement de sa végétation, sur les capacités de son mobilier à répondre aux demandes non seulement des historiens mais surtout de la population, et sur les qualités de son sol et le remplacement des pavages dégradés des quais bas.

Si un tel concours à un sens, c'est celui de déterminer une direction, un cap d'ici à 10 ans, politique pour les années futures. Mais un cap où l'horizon ne serait pas éternellement devant, un cap qui nous permettrait d'aborder rapidement les nouveaux rivages dont Genève a cruellement besoin.

LES TROIS EMBOITEMENTS

En libérant le plan d'eau de l'encroisement actuel des bateaux privés et en confortant les quais proménades, le projet s'inscrit dans une perspective de requalification des rives en apportant un renouvellement du rapport à l'eau. Cette démarche ne se limite pas au seul périmètre de la rade, elle est partie prenante

d'un projet touchant l'ensemble des rives du lac, mais également des rives du Rhône et de l'Arve. Débordant des strictes limites politiques de la Ville, elle s'étend sur l'ensemble du canton dans un vaste réseau associant espaces publics de promenades et cours d'eau renaturés.



UN NOUVEAU TEMENOS

Dans son article sur la refondation de Genève, André Carozzo définit le périmètre du plan d'eau constitué au XIXe siècle par les nouveaux quais de l'opération des Bergues, comme un « Temenos liquide », nouveau cœur de Genève. La libération des emprises de la batellerie sur le plan d'eau et des quais à l'intérieur du périmètre entre les jetées des

Pâques et des Eaux-Vives, permet le renouvellement de la fonction sociale d'usage du lac retrouvé et nous projette dans l'idée d'une nouvelle figure contemporaine de ce centre liquide de la ville, avec comme monument emblématique, la ponctuation verticale du Jet d'eau.

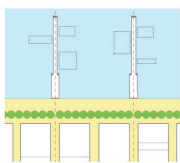
* Carozzo André, « La refondation de Genève en 1830 » in Le Territoire comme palimpseste, Paris, 2001.



UNE STRATÉGIE DE LIBÉRATION, UNE VOLONTÉ DE RÉAPPROPRIATION

La proposition reprend les volontés émises par l'Etat de retrouver une meilleure accessibilité au plan d'eau pour les habitants. Initiée par la prochaine réalisation du port et de la plage des Eaux-Vives, les emmarchements du quai Wilson et de la plage de Mon-Repos viennent compléter ce dispositif. Le nouveau port, libérant la rade des emprises de la batellerie privée, laisse la

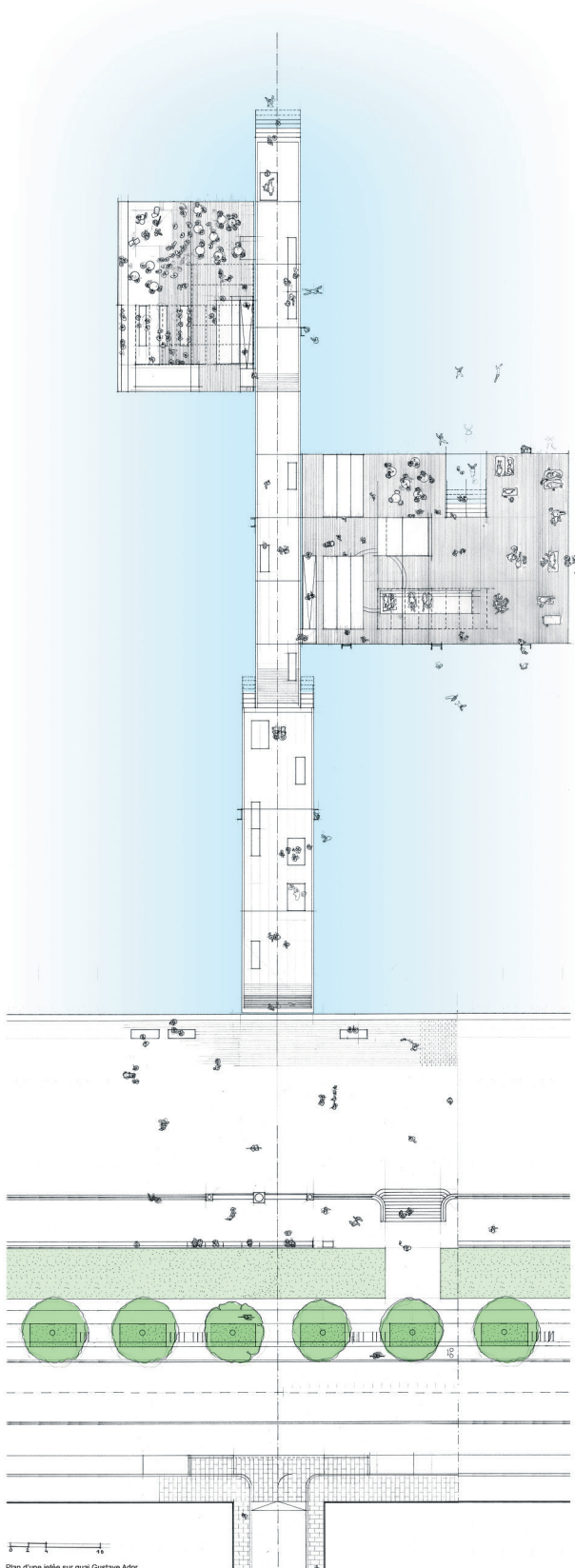
possibilité de réappropriation de ce plan d'eau par l'ensemble de la population. La restauration des quais proménades, classés par la récente initiative « Sauvons nos parcs », doit s'accompagner d'une réflexion sur le renouvellement de la végétation, sur le mobilier et sur la réalisation d'un nouveau sol en quel bas en substitution des pavés en béton actuels.



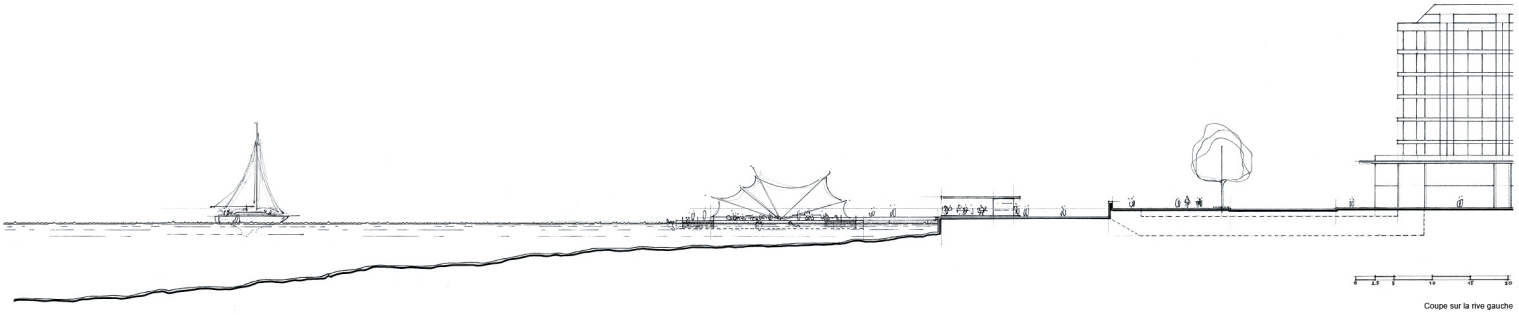
LA FIGURE DE LA JETEE

A l'instar des grandes jetées existantes, la proposition réinvestit le plan d'eau intérieur de la rade par une série de nouvelles jetées. Situées principalement dans l'axe des rues, elles prolongent la ville sur l'eau et offrent la possibilité

d'installations multiples sur leurs flancs. Ces plateformes, en proposant différents programmes, différents usages, sont le support d'une nouvelle relation des habitants au lac, comme un espace de respiration au cœur de la ville.



Plan d'une jetée sur quai Gustave Ador



Coupe sur la rive gauche

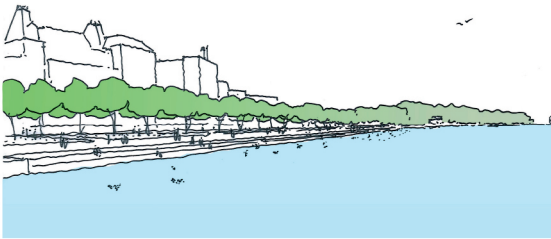
1
PLAGE DE MONT-REPOS

Dans le parc de la Pierle du Lac en aval du Port Barton, un nouvel aménagement prolonge le parc en direction du lac. Bénéficiant d'une situation exceptionnelle, tant sur le plan des dégagements visuels que de l'exposition au soleil, ce large accès à l'eau donne corps aux usages de baignade déjà présents mais peu aménagés et difficile d'accès. Une grande pelouse est bordée au nord par une série de gradins implantés en lames face au lac, en direction du large, et au sud, par une plage abritée et orientée vers la ville. Des plantations prolongent l'arborescence du lac et assurent une protection à la bise.



2
EMMARCHÉMENT DU QUAI WILSON

Entre le parc Mont-Repos et le port des Fléaux, un grand emmarchement de 500 m de long propose un nouveau lieu de baignade face à la vue des Alpes. Ces larges marches établissent un nouveau rapport entre la ville et le lac, un vaste et spectaculaire accès à l'eau pour les usagers. Cet aménagement minimal en gradin en prolongement du quai existant, répond à la sollicitation des vagues tout en étant un lieu d'accueil du public, pour des manifestations se déroulant sur le lac.



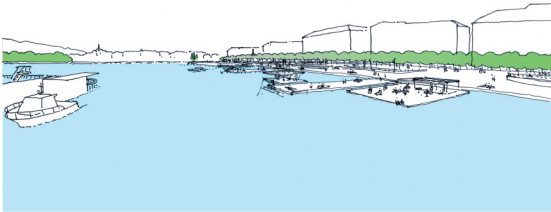
3
PROMENADE DU QUAI WILSON

Le quai Wilson est aujourd'hui un lieu privilégié de promenade grâce à ses vues dégagées et son très bon ensoleillement. Sa structure végétale mérite d'être affirmée pour accompagner la liaison des mobilités douces et pédonnelles entre le parc de la Pierle du Lac et les quartiers du centre ville. Deux nouveaux alignements d'arbres renforcent la structure végétale présente et offre une promenade ombragée. Les parterres définis au sol peuvent également être le lieu d'aménagements paysagers, confortant ainsi la continuité des rives du lac.



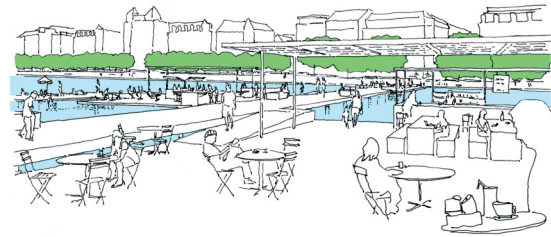
4
PLATEFORMES DU MONT-BLANC

Perpendiculairement au quai du Mont-Blanc, une série de quatre pontons s'installent à la place des anciennes estacades. Ils desservent des plateformes flottantes de différentes dimensions, suggérant autant de possibilités programmatiques ou d'usages du plan d'eau. Ils viennent compléter la promenade en offrant la richesse d'une relation plus étroite, directe, avec l'eau. Le quartier trouve ainsi une intensité renouvelée avec le lac.



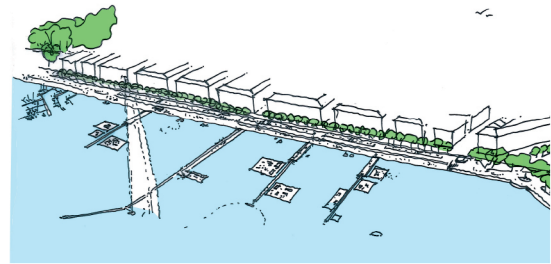
5
ESTACADE BRUNSWICK

En centre bas du quai du Mont-Blanc, une plateforme élargit le passage entre l'estacade des 20 000 et le débarcadère Swiss Boat. Ce quai bas est un nouvel espace public majeur dans la continuité du passage vers le centre ville. Constitué d'une large plateforme à fleur d'eau et de grands mobiliers propices à la détente, cette place sur l'eau s'ouvre largement sur la rade et les Alpes. Elle offre un côté lac à l'espace public de la place Dorsière et du parc Brunswick.



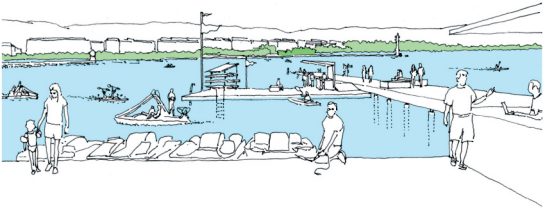
6
PLATEFORME DU QUAI GUSTAVE ADOR

Accrochée au ponton, à bonne distance du quai, une plateforme flottante abrite des activités de détente : une buvette, des tables et des chaises sous un couvert. Depuis cette petite place abritée à fleur d'eau qui prolonge le quartier, la ville s'étend, offrant les façades de la rive droite au regard des usagers.



7
PONTONS DU QUAI GUSTAVE ADOR

Prolongeant les rives du quartier des Eaux-Vives et perpendiculairement au quai Gustave Ador, trois pontons se projettent dans la rade, de part et d'autre du Jet d'eau. Ces jolies se composent de trois éléments du vocabulaire lacustre : le ponton, l'estacade et la plateforme. Sur les trente premiers mètres, un large ponton de 8 m propose un lieu de détente avec ses grands mobiliers, à l'frange d'une place sur l'eau. Dans son prolongement, une fine estacade file vers le large dans la perspective du lac. Le long de celle-ci, des plateformes de plusieurs dimensions sont autant de lieux permettant différents usages et mode d'appropriation du plan d'eau. On y trouve une buvette, des marches menant à l'eau, des lieux de baignade, des solariums... etc.



8
QUAI BAS GUSTAVE ADOR

Depuis le quai bas, le grand ponton projette la structure de la ville sur le lac. Ce dispositif emprunté au vocabulaire existant de la rade permet d'offrir une multitude d'usages sur le lac. Accompagnant les activités lacustres sur l'ancien quai marchand, il est également un espace public généreux permettant de jouer du lac tout en étant au cœur de la ville.



9
UN PONTON DU QUAI GUSTAVE ADOR

Cette série de jolies est avant tout un nouvel accès à l'eau, complétant ainsi au centre de la ville la structure des grands bords existants et projetés sur les rives du lac. Chaque ponton, profitant de sa localisation, offre différentes possibilités de relation physique à l'eau. Des escaliers et emmarchements s'installent à mi-chemin et aux extrémités de chaque jetée, affirmant une volonté de réaffirmer la fonction sociale du lac et l'importance d'en permettre l'accès à l'ensemble de la population.



10
PLAGE DES EAUX-VIVES

Le long du quai Gustave Ador, face au quartier du même nom, la plage des Eaux-Vives propose un nouvel espace public à grande échelle en contact direct avec la rive du lac. Cette large plage de 500 mètres de long et son parc s'accompagnent de l'aménagement d'un nouveau port public, permettant de libérer les quais de la batterie privée à l'avant de la jetée du Jet d'eau et de ré-offrir ainsi la rade aux usagers. Cet aménagement de grande envergure marque une prise de conscience du besoin fort d'espaces publics tournés vers le lac d'une ville qui se densifie, ainsi qu'une évolution des pratiques sociales liées à l'usage des rives du lac.